



Présidente
Catherine Friedli
Römerweg 9
3283 Kallnach

Fédération Cynologique Suisse
Catherine Friedli, Présidente
Römerweg 9
3283 Kallnach

Kallnach, 28 octobre 2019

**Proposition du CC pour l'assemblée des Délégués 2020
Règlement de la Coupe FCS Agility**

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Le Comité Central vous propose le Règlement de la coupe FCS Agility.

Nous demandons la mise en application immédiate de cette proposition.

Avec nos meilleures salutations,

Catherine Friedli
Présidente

Isabelle Chabloz
Vice-Présidente



Règlement de la Coupe Agility FCS

1) *Conditions de participations*

Etre membre d'un club de la FCS ou posséder une licence annuelle en tant qu'indépendant.

Chaque équipe participant à un concours ouvert prend automatiquement part à la Coupe FCS.

2) *Critères d'attribution des points*

Tous les concours ouverts du programme annuel de la FCS sont pris en compte sauf le Championnat Suisse

Le gagnant de chaque catégorie/classe reçoit 100 points. La deuxième place reçoit 99 points, la troisième place 98, ainsi de suite. Non classé : 75 points.

Éliminé : 50 points.

Une seule liste de résultats est établie par catégorie Mini, Medium et Standard

3) *Changement de classe*

Lors d'un passage dans une autre catégorie/classe en cours de saison, les points acquis sont reportés.

4) *Vainqueur de la Coupe FCS*

Le vainqueur de la Coupe FCS dans les catégories Mini, Medium et Standard, est l'équipe qui compte le total de points le plus haut après le dernier concours avant le Championnat Suisse.

5) *En cas d'égalité*

Sont pris en considération

- Le plus grand nombre de participation
- Les meilleurs résultats (nombre de 1^{ère} place, 2^{ème} place, etc.)
- Le chien le plus âgé

6) *Prix*

Les trois premières équipes de chaque catégorie reçoivent une coupe gravée nominative

7) *Palmarès et remise de prix*

Le palmarès et la remise des prix sont effectués par la CA dans le cadre du Championnat Suisse.